

Colombelles

Caen. Manif' pour le collège de Colombelles : *coup d'épée dans l'eau*

OUEST-FRANCE.FR | lundi 16 octobre 2017

661 mots



Les parents d'élèves et les élus ont beau exprimer leur mécontentement, le Département ne fera pas machine arrière. - Crédit Ouest-France

Près de 70 personnes, parents d'élèves et élus, ont manifesté devant le conseil départemental, à Caen, ce lundi 16 octobre 2017, pour protester contre la fermeture annoncée du collège de Colombelles. En vain. Le Département ne fera pas machine arrière.

La mobilisation

Il est près de 9 h 30, lundi 16 octobre 2017, devant le conseil départemental du Calvados, rue Saint-Laurent, à Caen. Des parents d'élèves du collège de Colombelles, regroupés *dans* le collectif « Pour le maintien du collège (Henri-Sellier) à Colombelles », sont munis de pancartes. Ils protestent contre la fermeture annoncée par le Département de l'établissement scolaire à la rentrée 2018-2019. Des élus les ont rejoints : le maire de Colombelles, Marc Pottier, les conseillers départementaux Parti socialiste du canton d'Ifs, Bertrand Havard et Édith Heuzé, entre autres.

Tous reprennent en chœur le même refrain soigneusement préparé pour ce mouvement de contestation. « On veut le maintien du collège de Colombelles, martèle Nadine Lefèvre-Prokop, maire adjointe chargée des affaires scolaires à Colombelles, écharpe tricolore en bandoulière. C'est une question de démographie. Nous ne comprenons pas cette fermeture *dans* la mesure où notre ville compte aujourd'hui 7 000 habitants et que nous serons 8 500 *dans* cinq ans. »

« Cette annonce est intervenue le 12 septembre 2017, rappelle Bertrand Havard. Ce jour-là, à 15 h, Jean-Léonce Dupont (le président du conseil départemental du Calvados) nous présentait son étude sur les collèges *dans* le département. À 16 h 30, il appelait les maires concernés par cette fermeture (Colombelles et Port-en-Bessin). À 16 h 35, il tenait une conférence de presse pour annoncer ces deux décisions. Bref, on nous met devant le fait accompli avant une concertation. On fait clairement les choses à l'envers... »

Le collectif des parents d'élèves abonde et renchérit, arguments à l'appui : « La disparition du collège, cela signifie la fin du bénéfice pour Colombelles d'être située en zone d'éducation prioritaire (en primaire), souligne Jérôme Deforges, porte-parole du collectif des parents d'élèves. Autrement dit : si notre collège ferme, les enfants les plus fragilisés le seront encore un peu plus. Et que dire des 288 millions d'euros investis depuis 2000 *dans* les collèges du département ? Que le collège de Colombelles (qui date des années 1960) n'a pas bénéficié d'un seul centime ! »

Une manifestation pour rien

Toutes ces doléances ont été présentées, lundi matin, à Jean-Léonce Dupont, sous la forme d'un dossier chiffré. En vain. Cela ne changera rien. Le sort de cet établissement est déjà scellé.

« Le président a été à l'écoute de la délégation de parents reçue », insiste Franck Lemennais, directeur général adjoint en charge de l'éducation au conseil départemental. Mais les réalités comptables sont là. « Dans le département, où nous avons une vision globale pour les collèges, 5 300 classes sont vacantes *dans* les collèges du Calvados, ajoute Franck Lemennais. Dans la périphérie de Caen, cela représente 1 300 classes disponibles, *dans* Caen intra-muros, 650. »

Dans ce contexte, Colombelles fait figure de mauvais élèves. « Son collège enregistre un taux d'inoccupation de 50 % (247 élèves au total), le taux le plus faible du Calvados », argumente le directeur général adjoint. Il fallait faire un choix. Le Département a fait le sien.

Benoît LASCoux.